



Etauliers, lundi 16 mars 2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal nouvellement élu est invité à se réunir en séance **ordinaire** pour procéder à l'élection du maire et de ses adjoints, ainsi qu'à la fixation des indemnités et à l'attribution des délégations.

Vendredi 20 mars 2026 à 19h
Salle du conseil à la Mairie,

Ordre du Jour :

- Ouverture de la séance et vérification du quorum.
- Élection du maire.
- Fixation du nombre d'adjoints et élection des adjoints.
- Fixation des indemnités du maire et des adjoints.
- Attribution des délégations au maire et aux adjoints.
- Informations diverses
- Questions ouvertes

Louis CAVALEIRO

Maire d'Etauliers,
Vice-Président de la CC de l'Estuaire
Vice-Président du Conseil Départemental de Gironde.

